

PROJET D'ETABLISSEMENT 2023-2025





CENTRE DU SPORT ET DE LA JEUNESSE CORSE

Chemin de la Sposata - 20090 Ajaccio - tél: 04 95 10 65 10

SOMMAIRE

Le mot de la Présidente 1

Présentation

Les infrastructures 4
Historique 5
Valeurs et principes transversaux 7

Le projet d'établissement

Introduction 9
Axe 1 - Excellence Sportive et Optimisation de la Performance 11
Axe 2 - Organisme Territorial de Formation 14
Axe 3 - Lieu de pratique pour la jeunesse et l'ensemble des publics 17
Axe 4 - Le CSJC au coeur des valeurs transversales 18



A parolla di a Presidente



Danielle ANTONINI

**Présidente du Centre du Sport
et de la Jeunesse Corse**



Duttore, passionata di sport, sò stata assai cumossa d'esse scelta pè esse Presidente di u Sport et di a Ghjuventù corsa è ghjè cù grande fiertà ch'assicureghju sta funzione dipoi quasi duie anni. Sò sicura ch'è sta struttura ghjè essenziale pè risponde à i bisogni di i sferenti attori ind'è i dumeni di u sport è di a ghjuventù.

Trà eccellenza spurtiva, furmazione, unità è scupertà di a ricchezza di u nostru patrimoniu, questa istituzione hè, certu, à prò pè l'altu nivellu è a pratica pedagogica ma dinù un locu magnificu di spartera, d'accolta, di sulidarità è di tulerenza.

Stu nuvellu prugettu di stabilimentu piazza u CSJC cumè l'arnese maiò à u serviziu è in core di a Corsica, tenendu contu di e disposizione di a nostra pulitica à favore di a ghjuventù ch'ella sia pè a perfurmenza spurtiva o u sport pè tutti. Ghjè cù assai fervore è intusiasmu ch'eu vecu ch'è stu documentu mette in valore u travagliu cullaborativu fattu di manera complementaria incù tutti i cullaboratori è a necessaria cuntinuità di sti scambi.

Cumè cunsigliera di l'Assemblea di Corsica, vogliu puntellà u fattu chi ste direttive nove pè accumpagnà è strutturà un accessu à l'altu nivellu di i ghjovani corsi, pè permette u sviluppu di i dispositivi di furmazione addattati à i bisogni di l'attori isulani pè facilità l'accolta à più grande parte, sò stati accumpagnati di mezi impurtanti di a CDC.

In fine, cumè Presidente di u CSJC, vecu ogni ghjornu a dinamica, a vulintà di a direzione è di tuttu u persunale pè fà ch'è stu stabilimentu sia un arnese perfumante. Vogliu, di core, ringrazià li pè u so impegnu oghjincu senza scurdassi, di sicuru, di l'administratore pè u so sustegnu è u so ingagiamentu. L'implicazione di tutti hà permessu a ricunniscenza di a nostra struttura è ci tocca avà à rinfurzà a so pulitica di sviluppu.

Cumpieraghju cù duie detti ch'aghju fattu mei è ch'è mi piace à ripete : l'unu hè di Juvenal è dice « mens sana in corpore sano », l'altru di Aimé Jacquet : « le sport, c'est le dépassement de soi, le sport c'est l'école de la vie ».



Le mot de la Présidente



Cardiologue de profession et passionnée de sport, j'ai été profondément honorée d'être choisie pour occuper la fonction de Présidente du Centre du Sport et de la Jeunesse Corse et c'est avec une très grande fierté que j'assume cette fonction depuis bientôt deux ans. En effet, je suis persuadée que cet établissement est incontournable pour répondre aux besoins des insulaires et aux attentes des différents acteurs dans les domaines du sport et de la jeunesse.

Entre excellence sportive, formation, cohésion et découverte de la richesse de notre patrimoine, cette institution est, certes, dédiée au haut niveau et à l'expertise pédagogique mais c'est, également, un magnifique lieu d'accueil, de partage, de solidarité et de tolérance.

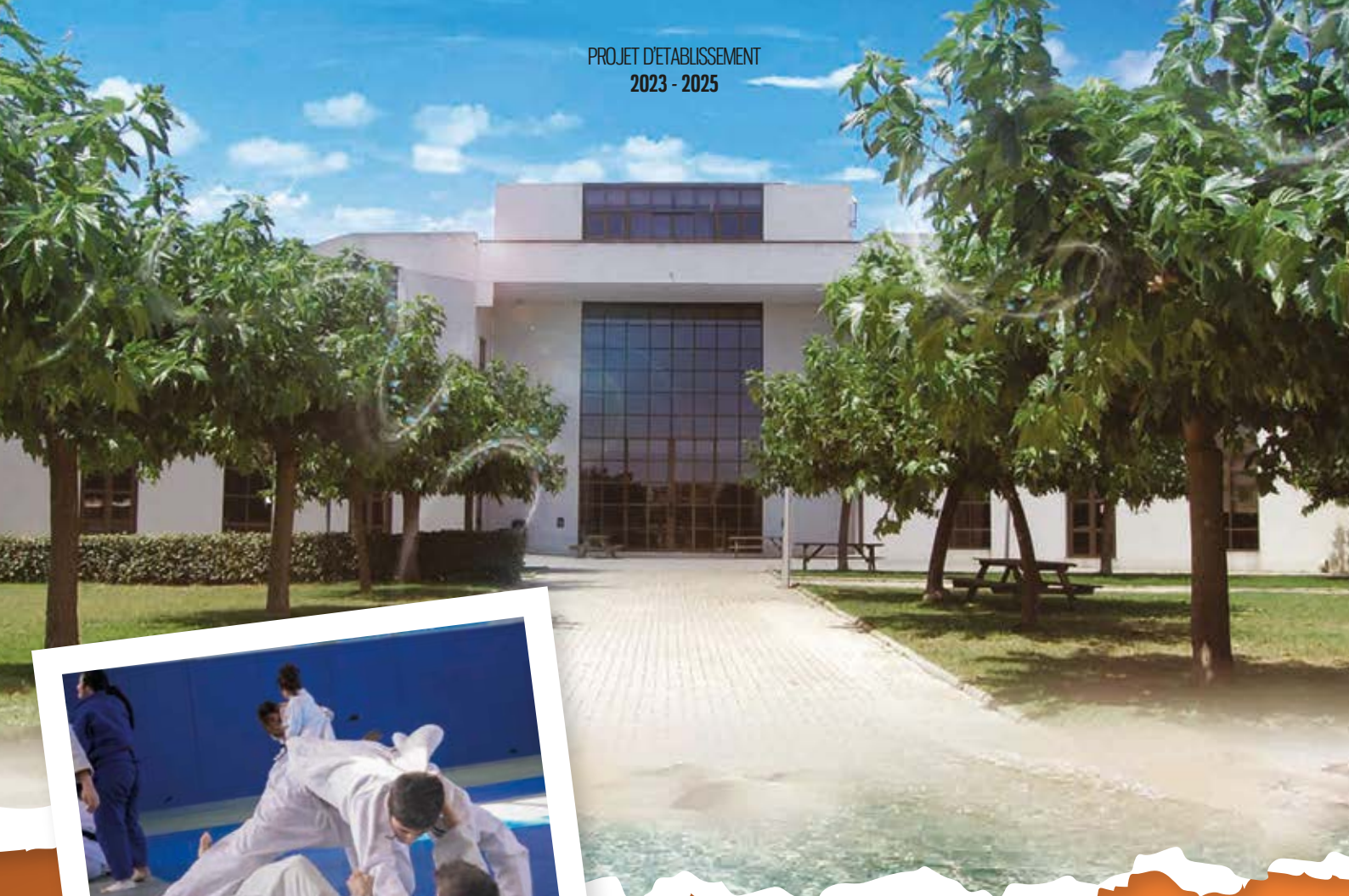
Ce nouveau projet d'établissement place le CSJC comme un outil majeur au service et au cœur du territoire en tenant compte des dispositions de notre politique à destination de notre jeunesse en matière de performance sportive et de sport pour tous. Il conforte, également, notre structure dans l'offre proposée à travers les prestations actuelles tout en lui permettant d'en développer de nouvelles tant au niveau local, national qu'international. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que j'observe que ce document met, aussi, en avant le travail collaboratif réalisé en complémentarité avec l'ensemble des partenaires et la nécessaire continuité de ces échanges.

En tant que Conseillère Territoriale de l'Assemblée de Corse, je tiens à souligner que ces nouvelles directives pour accompagner et structurer l'accès au haut niveau des jeunes Corses, pour favoriser le développement de dispositifs de formation adaptés aux attentes des acteurs insulaires et pour faciliter l'offre d'accueil au plus grand nombre, ont été accompagnées de moyens importants de la part de la Collectivité de Corse.

Enfin, en tant que Présidente du CSJC, je peux constater tous les jours le dynamisme, la volonté de la direction et de l'ensemble du personnel pour faire rayonner l'établissement. A ce titre, je souhaite leur adresser mes plus chaleureux remerciements pour leur investissement quotidien, sans oublier, bien évidemment, les administrateurs pour leur soutien sans faille et leur engagement. L'implication de tous, de chacun d'entre nous, a permis la reconnaissance de cet organe de la Collectivité de Corse et c'est sans conteste un gage de réussite qui doit nous inciter à continuer sa politique de développement.

Je terminerai mes propos par ces deux citations que j'ai faites miennes et que j'aime répéter à l'envi, la première est de Juvenal : « mens sana in corpore sano » (un esprit sain dans un corps sain) et la seconde d'Aimé Jacquet: « le sport c'est le dépassement de soi, le sport c'est l'école de la vie ».





Présentation

Structure et histoire du CSJC



Les infrastructures

+ 6,4 hectares



+ Retrouvez la présentation des infrastructures de l'établissement en vidéo



Historique

le CSJC « ex-CREPS »

Une histoire qui commence au début des années 90

À la fin des années 80, le Conseil Général a le projet de créer un Centre Régional de Formation des Athlètes et fait dans ce but l'acquisition de terrain sur le lieu-dit « Bacchiochi », chemin d'A Spusata. En 1992, ce projet initial est abandonné au profit du projet de création d'un CREPS. Le Conseil Général de la Corse-du-Sud unit alors ses efforts à ceux de l'Etat pour bâtir la structure. Le bâtiment principal est construit le premier par le Conseil Général tandis que le gymnase est ensuite érigé par l'Etat. Le CREPS de Corse est créé par décret le 18 janvier 1995 et l'ensemble du patrimoine sera finalement transféré à l'Etat à titre gratuit en 1998.

Deux objectifs apparaissent dans les tous premiers documents. D'une part celui de pouvoir offrir aux responsables sportifs de Corse les mêmes possibilités de formation que sur le continent. D'autre part celui de spécialiser l'établissement, compte tenu de la situation géographique et démographique insulaire, dans des activités spécifiques : nautisme, montagne, environnement et culture, préparation à la gestion des activités de tourisme.



Une première décennie de formations et la création du dispositif d'accès au haut-niveau

Opérationnel dans l'année qui suit l'ouverture de l'établissement au public, le centre de formation du CREPS de Corse va accueillir pendant 12 ans toutes les formations aux diplômes d'Etat sportifs et de l'animation socio-culturelle. Des accompagnateurs de moyenne montagne, des moniteurs de voile légère, de plongée sous marine, de voile habitable, de kayak, de fitness, de musculation, de sports collectifs, d'activités physiques pour tous vont obtenir leur diplôme d'Etat au CREPS. Des animateurs spécialisés dans la création de sites internet comme dans la valorisation du patrimoine, dans les arts et traditions populaires ou les cultures urbaines sont formés et vont trouver un emploi ou devenir porteurs de projet sur tout le territoire. Parallèlement, les deux Pôles espoirs Judo et Football naissent de la coopération entre les acteurs.

L'équipe du CREPS crée en 2006 un dispositif de team building (« ARDI ») inspiré des stages de l'organisme international « Outward Bound », seule proposition de séjours francophones d'apprentissage par expérience. Deux promotions d'intervenants seront formées à cette approche pédagogique et le CREPS accueillera plusieurs équipes de France et staffs avant la fermeture en 2010.

2009 : une année de rupture mais une mobilisation des collectivités qui permet la continuité du service public

Dans le cadre de la révision générale des politiques publiques, il est décidé en 2009 de fermer 7 CREPS du réseau national, au nombre de 24 à cette période.

La mobilisation des élus locaux - unanimes - des personnels de l'établissement et des acteurs du monde sportif va permettre, par la création d'une régie autonome de la Collectivité Territoriale de Corse d'abord, puis un Syndicat Mixte associant à la Collectivité Territoriale de Corse, le Conseil Général de la Corse-du-Sud, de ne pas interrompre le service public rendu par l'établissement.

Une dernière mutation et se tourner résolument vers l'avenir

Après 5 années passées sous la forme d'un syndicat mixte, l'établissement a connu durant l'année 2017 une nouvelle mutation.

En effet, le passage à la Collectivité « unique » de Corse dissolvant de fait le syndicat mixte au 31 décembre, une nouvelle structure juridique, la régie personnalisée avec autonomie financière a dû être conçue pour gérer le Centre.

Ce changement statutaire a été le troisième en l'espace de seulement 8 ans. Si cette nouvelle mutation a nécessité une phase incompressible d'adaptation au nouveau mode de gouvernance, il a offert l'opportunité au CSJC de donner un nouvel essor à son projet, au service de la politique élaborée par la Collectivité de Corse.

Une mission de service public pérenne

Dès la première séance publique de l'Assemblée de Corse qui a suivi la création de la Collectivité de Corse, les élus territoriaux ont adopté, à l'unanimité des suffrages, les nouveaux statuts du Centre du Sport et de la Jeunesse Corse. La délibération n°181014 du 16 janvier 2018 fixe le périmètre des missions de service public exercées par le Centre, à savoir :

- offrir un lieu d'excellence dédié à l'entraînement, la préparation, la compétition et l'optimisation de la performance pour les sportifs de haut niveau, les ligues sportives et les clubs.
- participer à la mise en œuvre et à la valorisation des politiques en faveur d'un développement maîtrisé des sports de nature.
- offrir un lieu de pratique à l'ensemble des publics et notamment les publics ruraux et urbains en difficulté, les publics handicapés, les personnes âgées dans l'objectif d'une meilleure insertion/cohésion sociale par le sport et l'éducation populaire.
- dispenser des formations et organiser des actions pouvant prendre une forme expérimentale dans le domaine du sport, de l'éducation populaire, de l'innovation sociale et de l'animation.
- offrir un lieu d'hébergement et de restauration, mettre à disposition du matériel mutualisé, dans le cadre de la réalisation de ses objectifs.

L'examen de l'évolution des missions du CREPS d'origine à l'actuel CSJC, Régie Personnalisée de la Collectivité de Corse, laisse apparaître des points de continuité et des éléments de singularité :

- D'une part, si le vocabulaire a évolué au cours des années, sur le fond, le cœur des missions de l'établissement reste le même : le sport et l'éducation populaire au service d'un projet éducatif global, à vocation territoriale.
- La Collectivité de Corse a fait le choix, d'autre part, de s'approprier le CSJC comme un outil opérationnel de déclinaison de sa politique en faveur du sport, de la jeunesse et de l'innovation sociale.

A ce titre, conformément à l'article 10 de ces statuts :

Une Convention d'Objectifs et de Moyens triennale est établie entre la Collectivité de Corse et la Régie.

Elle fixe les objectifs stratégiques de la structure en cohérence avec la politique globale de la Collectivité de Corse en matière de sport et de jeunesse, et les modalités d'évaluation pour la période. Elle définit les relations techniques et financières entre la Collectivité de Corse et la Régie.

Elle est mise en œuvre annuellement sur la base d'un rapport motivé de la régie comprenant le bilan d'activités le plus récent, le programme d'activités de l'année à venir, la carte des emplois correspondante et tout autre document nécessaire, précisé dans la Convention d'Objectifs et de Moyens.



Valeurs et principes transversaux

Les actions du CSJC en matière de sport, de formation, de jeunesse ou de développement durable par-delà leur diversité, trouvent un sens et une cohérence dans la philosophie générale de l'établissement.

Au sein du CSJC, l'éducation populaire est une valeur transversale qui irrigue notre action en matière de sport de haut-niveau, de formation ou de développement durable.

Cette aspiration à reconnaître chaque individu dans sa singularité et lui donner les moyens d'agir se traduit d'abord au CSJC par une attention portée au langage et à l'expression. Qu'il s'agisse d'une formation ou des relations quotidiennes au sein de l'établissement, chacun est invité à s'exprimer et il est donné à cette parole l'attention qu'elle mérite. La place donnée à la langue corse, vecteur d'une identité forte marquée par l'insularité, s'est développée au sein de notre établissement et est amenée à s'accroître dans les années à venir.

+ La participation à l'objectif de réduction des inégalités sociales, territoriales et culturelles

L'établissement promeut l'équité d'accès de tous les publics aux formations, pratiques, activités menées et/soutenues par le centre.

La force du CSJC est d'être un lieu ouvert à tous les publics, qui s'y croisent, s'y forment et coexistent dans le respect mutuel.

La mixité est donc également entendue ici comme un moyen de diminuer les exclusions : proposer des activités à des publics variés est une façon pertinente de promouvoir le lien social et la solidarité.

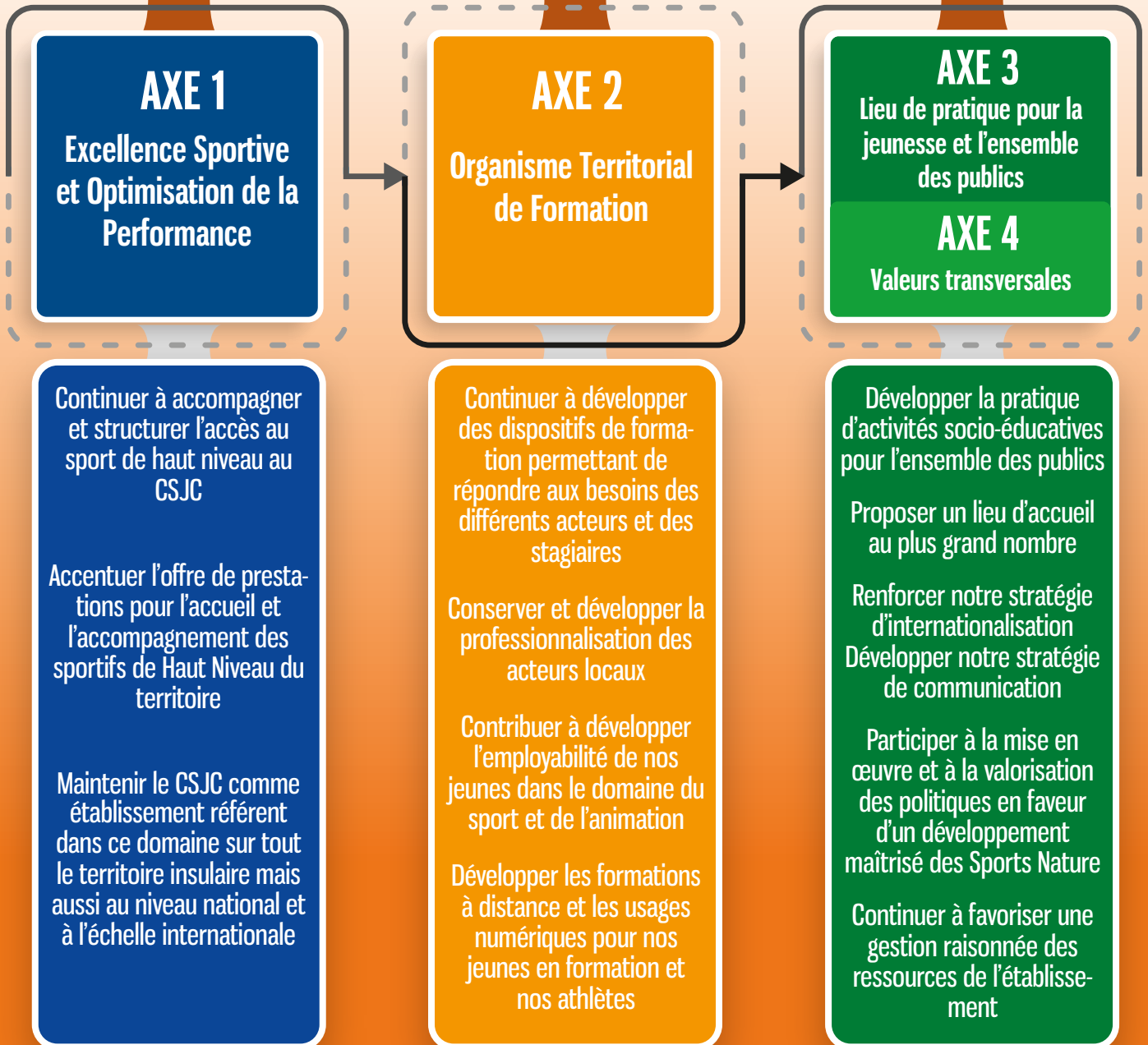
Les représentations du handicap social, physique ou mental sont en effet ainsi questionnées, transformées, pour une meilleure inclusion de tous.

+ Campà è sparte in seme : le CSJC un lieu de partage, de solidarité et de tolérance.

L'établissement affirme le droit à la différence et le refus de toute discrimination et de toute violence.



LE CSJC AU COEUR DU TERRITOIRE



Projet d'établissement 2023 2025

Introduction

U Centru di u Sport è di a Ghjuventù Corsa, le Centre du Sport et de la Jeunesse Corse, porte une ambition éducative pour la jeunesse corse, adaptée aux enjeux du territoire et ouverte sur le monde.

Il est destiné à répondre aux besoins des jeunes, des publics fragilisés et de tous les acteurs dans les domaines du sport et de l'éducation populaire.

Il accompagne la Collectivité de Corse pour la mise en œuvre de sa politique de sport, de jeunesse et d'éducation populaire auprès de ces publics.

Un projet d'établissement a été rédigé et validé en 2018 reprenant les missions du syndicat mixte approuvées dans les statuts par arrêté préfectoral du 13 janvier 2012.

Conformément aux exigences de la loi NOTRe, relative aux conditions du transfert du foncier de l'établissement de l'Etat vers la CdC, un premier projet d'établissement (détaillant les axes et engagements de son fonctionnement sur une période de 3 ans) avait été adopté, et mis en œuvre sur la période 2018-2021.

Suite à son bilan et à l'évolution de la structure, notamment au titre de sa reconnaissance en tant qu'Opérateur Public Equivalent à un CREPS en 2022, il convenait d'actualiser ce document. Consécutivement à son adoption, la convention d'objectifs et de moyens qui définit les relations techniques et financières entre la CdC et cette régie sera également mise à jour.

Ce projet d'établissement détermine les orientations en adéquation avec les nouvelles prérogatives de l'établissement et redéfinit des priorités tout en confortant les principes transversaux érigés lors du projet d'établissement 2018 à savoir :

- + Favoriser l'émancipation et l'autonomie des publics
- + Participer à l'objectif de réduction des inégalités sociales, territoriales et culturelles
- + Être un lieu de partage, de solidarité et de tolérance
- + Favoriser l'innovation sociale et culturelle

Pour accompagner ces nouvelles orientations, des moyens importants tant en fonctionnement qu'en investissement, ont été affectés par la CdC. L'accroissement constant de l'activité et un travail important se sont concrétisés par la création du Centre de Formation des Apprentis du sport et de l'animation, certifié QUALIOPi en décembre 2020.

Projet d'établissement 2023 2025

La labellisation au Réseau Grand INSEP en septembre 2021 a permis de reconnaître le niveau d'équipements et d'accompagnement qu'offre dorénavant notre établissement.

Plus récemment, l'arrêté ministériel du 7 avril 2022 reconnaît le CSJC comme équivalent à un CREPS. À ce titre, l'établissement est l'outil de la CDC pour cette mission d'accompagnement des sportifs à fort potentiel et de la haute performance.

Le développement de services transversaux comme CSJC Pro, spécialisés dans l'accueil et la cohésion d'équipe de haut niveau, ou une stratégie d'internationalisation déjà performante s'appuyant sur des dispositifs comme Erasmus + sport ont déjà permis de faire rayonner l'établissement au niveau National et International.



AXE 1 Excellence Sportive et Optimisation de la performance

Au Centre du Sport et de la Jeunesse Corse, l'accompagnement des acteurs sportifs vers la performance et le plus haut niveau est une priorité reconnue par l'obtention du label Grand Insep en 2021 et le statut d'Organisme Public Équivalent à un CREPS en 2022. Le CSJC et la Maison Régionale de la Performance se doivent de détecter, évaluer et proposer un modèle d'accompagnement adapté à chaque sportif de Haut Niveau ainsi qu'aux jeunes athlètes à fort potentiel sur l'ensemble du territoire.



1.1 Continuer à accompagner et structurer l'accès au sport de haut niveau au sein de l'établissement

Le projet de l'établissement va au-delà la notion usuelle du double projet sportif et scolaire, en y ajoutant une dimension éducative et d'épanouissement personnel grâce à une expérience qui se veut unique et enrichissante pour tous les jeunes sportifs qui entrent dans le dispositif. Les prestations proposées par le CSJC aux jeunes athlètes inscrits en Parcours d'Excellence Sportive viennent en complément de l'entraînement sportif mis en place par les ligues et comités partenaires et du parcours scolaire des lycées et collèges partenaires.

En complément de ce travail au quotidien avec les ligues partenaires et résidentes au CSJC, des liens existent avec ces disciplines déjà conventionnées ou en cours de conventionnement. Ils concernent des partenariats ponctuels autour de manifestations précises, de la mise à dispositions des installations sportives ou de prestations d'accompagnement des jeunes sportifs étendues aux autres disciplines.



Engagements

- Suivi sportif, suivi scolaire et enrichissement personnel, plus communément nommé « Triple Projet » : accompagnement/sensibilisation des athlètes.
- Sensibilisation à la langue corse: ateliers Morra et jeux traditionnels, intervenants, échanges, lexique à destination des athlètes...
- Accroissement de l'accompagnement de la Mission d'Aide à la Performance, dispositif salué par le pôle Performance de l'INSEP
- Création et animation d'un réseau d'experts en lien avec le Haut Niveau et la performance : préparation physique, préparation mentale, diététicienne, staff médical... : INSEP, partenaires institutionnels, ligues, staff...
- Maintien et amélioration des exigences du Label Grand Insep obtenu en septembre 2021, préparation pour l'audit de validation 2024/2028
- Modernisation de nos infrastructures : rénovation, construction, remplacement de matériel...
- Création d'un centre de ressources et de recherche en développant notre partenariat avec les différents acteurs : Université, monde sportif, Institutions... ; mettre en valeur le travail de notre docteur par le biais de diffusion de ses recherches, participer à des séminaires et des échanges pour notre équipe d'experts sur la production de leurs connaissances scientifiques et sportives.

AXE 1 *Excellence Sportive et Optimisation de la performance*

1.2 Accentuer l'offre de prestations pour l'accueil et l'accompagnement des sportifs de Haut Niveau sur l'ensemble du territoire

L'accueil et l'accompagnement des athlètes inscrits sur la liste des sportifs de Haut Niveau insulaires supposent d'offrir un niveau de prestations permettant de viser l'excellence sportive.

L'audit pour obtenir le label Grand INSEP s'est déroulé le 31 mars et le 1er avril 2021. Le CSJC a obtenu le label en septembre 2021.

Marque de qualité et de reconnaissance, le label Grand INSEP garantit l'aménagement et la qualité des sites d'entraînement et de formation des sportifs de haut niveau, dans le respect d'une approche éthique de la performance de haut niveau.

Validant une véritable démarche qualité, il est subordonné au respect des exigences des critères arrêtés qui portent sur tous les aspects des prestations proposées aux acteurs sportifs : accueil, sport, formation, communication, médical. Il donne accès au réseau, riche des spécificités des 30 centres déjà labellisés.

Le CSJC participe, depuis septembre 2021, aux différents comités stratégiques du Réseau Grand INSEP ainsi qu'aux assises annuelles. Un partenariat renforcé a été instauré entre les deux entités et a permis des échanges réguliers entre les équipes.

Le CSJC pour conserver et développer son rayonnement et sa qualité d'établissement référence en termes d'accession au sport de haut niveau territorial et développer son offre de prestations permettant de viser l'excellence sportive, doit se moderniser et optimiser son fonctionnement au quotidien en créant de nouvelles structures indispensables à son développement.

Engagements

- Création de la Maison Régionale de la Performance au sein du CSJC
- Organisation et développement, dans le cadre des missions du Responsable Régional de la Haute Performance (RRHP), de l'accompagnement de sportifs de haut niveau du territoire en lien avec l'ANS.
4 axes seront développés au CSJC en étroite collaboration avec la Maison Régionale de la Performance et coordonnés par le Responsable Régional de la Haute Performance pour les 270 athlètes de haut niveau reconnus en Corse :
- L'optimisation de la performance dans les domaines de la préparation physique, mentale et du suivi médical des sportifs de haut niveau
- L'analyse de la performance grâce à des données statistiques qui aideront les entraîneurs et les sportifs à prendre des décisions stratégiques
- Le suivi socioprofessionnel afin que le sportif réalise son projet de vie en sus de sa carrière sportive
- L'accompagnement des sportifs paralympiques grâce à une approche globale des sportifs en situation de handicap. Constitué en guichet unique pour proposer des services sur l'ensemble du territoire et faciliter l'accompagnement individualisé des sportifs. L'enjeu est d'enclencher une nouvelle dynamique pour le haut niveau, et de parvenir à fédérer l'écosystème régional, en mettant le sportif au centre du dispositif.

AXE 1 *Excellence Sportive et Optimisation de la performance*

1.3 Maintenir le CSJC comme établissement référent dans ce domaine au-delà du territoire insulaire

L'attribution du label Grand INSEP et la volonté d'ancrer le CSJC comme un établissement reconnu au niveau national et international dans l'excellence sportive permet, également, au sport amateur territorial de pouvoir bénéficier de cet outil pour des préparations ou des stages de perfectionnement.



Engagements

- Renouvellement du Label Grand Insep-Réseau Grand Insep 2024-2028
- Renforcement des partenariats avec les acteurs du sport en Corse
- Organisation de séjours européens pour les sportifs du PES en identifiant des partenaires internationaux (Erasmus+) ou des partenaires du bassin euro- méditerranéen pour développer des échanges sportifs et culturels aussi bien au niveau des jeunes, que des staffs techniques.
- Développement du rayonnement de l'établissement à l'échelon international en privilégiant la zone euro-méditerranéenne
- Accueil d'équipes internationales (préparation, oxygénation) avec comme support la pratique des sports de pleine nature et en utilisant notamment le concept CSJC Pro dans le cadre de la reconnaissance de l'établissement comme Centre de Préparation aux Jeux Olympiques et paralympiques 2024

AXE 2 *Le CSJC organisme territorial de formation*

Le CSJC est l'opérateur historique des diplômes d'Etat professionnels du champ des Sports et de la Jeunesse. En marge de ces diplômes incontournables, qui ouvrent les plus larges prérogatives, existent dorénavant d'autres formules notamment proposées par les branches professionnelles (Certificat de Qualification Professionnelle- CQP)

Le CSJC est aussi un acteur important de l'apprentissage avec la création de son CFA du sport et de l'animation en 2018, de la formation professionnelle continue et plus largement de la formation tout au long de la vie. Des réponses sur mesures peuvent ainsi être construites directement à partir des besoins des acteurs : obtention de diplômes, professionnalisation ou d'adaptation à l'emploi.

C'est dans cet esprit que le CFA du sport et de l'animation s'est vu certifié QUALIOPI en décembre 2020 pour répondre au référentiel national qualité obligatoire pour tous les organismes de formation. L'excellence et la qualité des programmes de formation du CFA du CSJC s'appuient sur une pédagogie innovante qui place au centre de l'apprentissage par expérience l'apprenant et son parcours individuel de formation.



2.1 Continuer à développer des dispositifs de formation permettant de répondre aux besoins des différents acteurs et des stagiaires

Depuis la rénovation des diplômes du champ de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, les Brevets Professionnels de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport sont venus remplacer, au niveau 4, les Brevets D'Etat d'Educateur Sportif et Brevet d'Etat d'Animateur. Les formations aux BPJEPS forment des animateurs et éducateurs polyvalents, capables d'animer des projets socio-éducatifs à partir d'un support sportif, socio-éducatif ou culturel, adapté aux spécificités des publics. Ce secteur étant concurrentiel, le CSJC a vocation à pallier la carence d'initiatives privées dans certaines disciplines ou à répondre à des besoins très spécifiques, sur mesure. Ainsi, il doit continuer à échanger avec les acteurs professionnels pour répondre à leurs attentes et leurs besoins, notamment en continuant et en renforçant ses partenariats. **Le CSJC propose également des diplômes supérieurs du sport, de la jeunesse et de l'éducation populaire aux niveaux 3 et 2 :**



- Le Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, spécialité animation socio-éducatif et culturelle, mention « développement de projet, territoires et réseaux » (DP TR) organisé en partenariat avec l'AFPA avec un Certificat de Compétences Professionnelles Assistant de Ressources Humaines.

- Le Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, spécialité animation socio-éducatif et culturelle, mention « direction de structure et de projet »

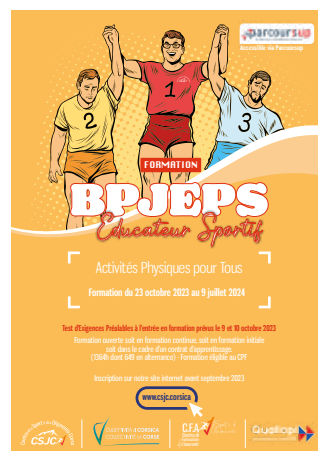
AXE 2 *Le CSJC organisme territorial de formation*

Engagements

- Continuité des Formations diplômantes et qualifiantes, BPJEPS, DEJEPS en tenant compte des besoins recensés par la CDC directement auprès des acteurs ou par nos partenaires.
- Sécurisation des parcours professionnels par le biais de dispositifs innovants.
- Collaboration avec un panel de partenaires pour une offre territoriale de formation adaptée : Service Orientation de la Collectivité de Corse, l'Education nationale, les Consulaires, la Fédération Nationale des CFA du sport, de l'animation et du tourisme

2.2 Conserver et développer la professionnalisation des acteurs locaux

L'évolution réglementaire et l'importance des enjeux pour la politique sportive et touristique insulaire motivent l'établissement à souhaiter conserver et développer son soutien aux acteurs locaux. Le CSJC continue à œuvrer pour que d'autres formations dites à environnement spécifique puissent être créées en Corse afin de répondre aux besoins du tissu économique mais aussi pour permettre une insertion professionnelle de nos jeunes.



Engagements

- Développement des formations adaptées à la demande des acteurs locaux pour répondre aux enjeux de la politique sportive et touristique insulaire : partenariat avec les institutions territoriales, partenariat avec l'Université de Corse...
- Déclinaison du programme de formation de l'INSEP au CSJC pour les entraîneurs, éducateurs, animateurs insulaires...
- Instauration dans les formations d'un module axé sur les connaissances de notre territoire à travers son patrimoine, son histoire, sa langue, son environnement

AXE 2 *Le CSJC organisme territorial de formation*

2.3 Contribuer à développer l'employabilité de nos jeunes dans le domaine du sport et de l'animation

L'établissement dispense des formations adaptées à notre territoire qui permettent à nos jeunes diplômés de construire un réseau de professionnels solide et de devenir des porteurs de projets structurants. Menés pour de tout petits effectifs, les cursus de formation proposés permettent de garantir la possibilité de construire en Corse des trajectoires professionnelles ambitieuses dans un secteur qui doit pouvoir compter sur des cadres aux compétences adaptées aux enjeux de développement du territoire



Engagements

- Mettre en corrélation le besoin des employeurs et la demande des jeunes par le biais de dispositifs de formations adaptés
- Projet de création d'une formation dans le domaine du E-sport.
- Intégration des formations BPJEPS APT et DEJEPS DP TR en PARCOURS SUP pour l'année scolaire 2023-2024.

2.4 Développer les formations à distance et les usages numériques pour nos jeunes en formation et nos athlètes

Le CSJC continue, par le biais de son CFA du sport et de l'Animation, à développer des dispositifs de formations permettant de répondre à la demande des différentes structures et aux attentes des stagiaires. C'est un véritable soutien dans le cadre de la professionnalisation des acteurs locaux et l'employabilité des jeunes dans le domaine du sport et de l'animation.

Engagements

- Développement d'un serveur de formation à distance pour élaborer avec les socio- professionnels de chaque secteur des dispositifs de formation sur mesure.

AXE 3 *Lieu de pratique pour la jeunesse et l'ensemble des publics*

Le CSJC est également un lieu de pratique et d'échanges pour tous les publics.

C'est un acteur éducatif de premier plan qui a inscrit dans ses objectifs prioritaires l'accessibilité du plus grand nombre aux activités sportives, culturelles et de loisirs et qui propose un site d'accueil à l'ensemble des publics.

3.1 Développer la pratique d'activités socio-éducatives dans l'objectif d'une meilleure insertion/cohésion sociale par le sport et l'éducation populaire

Le CSJC s'engage à continuer à offrir un lieu de pratique pour tous à travers ses infrastructures riches et variées : parcours course d'orientation, parcours santé, installations sportives :

- En accueillant et mettant en œuvre des actions en direction du public jeune : scolaires, apprentis, associations, accueil de stages...
- En accueillant et mettant en œuvre des actions en direction d'autres publics : offrir un cadre favorable pour des actions à destination de publics en difficultés en utilisant la pratique sportive pour lever les freins à leur insertion sociale et professionnelle



Engagements

- Adaptation du dispositif de remobilisation par la pratique sportive des Demandeurs d'emploi Longue Durée à d'autres publics : suivre un programme sportif (activités et cohésion) et de préparation mentale pour accéder à l'autonomie et à un emploi durable
- Encourager la pratique sportive des jeunes en difficulté par le biais d'un programme adapté dans leur parcours d'insertion : prestations CSJC Pro pour les JAMO (jeunes Avec Moins d'Opportunités)
- Mise en place d'actions de mixité sportive athlètes/ jeunes en situation de handicap avec pour objectif commun l'accessibilité des sports et des loisirs à tous.
- Projet d'actions de mobilisation des délégués des lycées et collèges



AXE 3 *Lieu de pratique pour la jeunesse et l'ensemble des publics*

3.2 Proposer un lieu d'accueil à l'ensemble des publics

Le CSJC, acteur éducatif de premier plan, conserve ses orientations à destination de tous les publics, « sport pour tous », associations sportives et culturelles, établissements scolaires, institutions... La structure demeure un lieu de pratique, d'hébergement, de restauration et de locations d'espaces au bénéfice du public le plus large.

Engagements

- Transmettre les valeurs de l'établissement à tous : respect, tolérance...
- Participation active des usagers à une gestion raisonnée des ressources de l'établissement : préoccupations environnementales, tri sélectif, collecte
- Partage de notre expertise à l'ensemble des usagers : recommandations diététiques, consommation responsable, lutter contre le gaspillage, affichage des bonnes pratiques, prévention...

AXE 4 *Le CSJC au cœur de ses valeurs transversales*

Ses valeurs transversales permettent à l'établissement de promouvoir ses orientations aussi bien sur le territoire insulaire qu'à l'extérieur afin de donner du sens à son action.

4.1 Renforcer notre stratégie d'internationalisation

Dans le cadre de sa nouvelle stratégie d'internationalisation, l'établissement a accompagné les structures du territoire sur les projets de mobilité jeunesse et a axé sa politique de mobilité internationale sur l'accompagnement des jeunes sportifs et des stagiaires ainsi que des différents acteurs impliqués auprès de cette jeunesse.



Engagements

- Poursuite de la stratégie d'internationalisation
- Accompagnement de l'ensemble des acteurs du mouvement sportif et de la formation dans le cadre de déplacements de jeunes athlètes et/ou stagiaires : échanges d'encadrants et/ou formateurs, échanges de bonnes pratiques et ressources, montée en compétences des staffs...

AXE 4 *Le CSJC au cœur de ses valeurs transversales*

4.2 Développer notre stratégie de Communication

Des stratégies de communication externe adaptées et attractives doivent être élaborées, notamment pour renforcer notre dynamique partenariale. Ce travail a débuté en 2019 (nouveau site internet, réseaux sociaux, logo...) mais doit s'intensifier pour informer aussi bien nos agents, nos partenaires et nos usagers de l'activité et des résultats obtenus, sur les informations pratiques et règlementaires...

Engagements

- Organisation de journées portes ouvertes
- Organisation de regroupements d'experts dans différents domaines autour de plusieurs thématiques...
- Participation de nos agents à des événements extérieurs : colloques, assises, comités stratégiques...
- Création d'une Newsletter
- Création d'une Web TV
- Éducation à l'image pour notre public cible
- Intégration de la langue corse dans l'ensemble des supports de communication



AXE 4 *Le CSJC au cœur de ses valeurs transversales*

4.3 Participer au développement maîtrisé des sports nature

- Valorisation des sites des activités pleine nature avec CSJC Pro :

Dans le cadre de CSJC Pro, l'établissement a emmagasiné pendant une dizaine d'années une grande expérience de l'organisation de séminaires consacrés aux collectifs. Le CSJC s'est attaché à innover sur le plan des objectifs et méthodes pédagogiques en utilisant notamment comme support le patrimoine naturel insulaire : en formation, dans les actions d'insertion, auprès des jeunes athlètes, des collectifs nationaux et internationaux, des partenaires institutionnels et privés et enfin dans les échanges européens.

- Valorisation des activités de pleine nature au sein du service formation :

Le CSJC, en tant qu'organisme de formation, accompagne les acteurs à chaque étape d'une politique de développement maîtrisé des sports de pleine nature pilotée par la Collectivité de Corse et s'est investi dans plusieurs projets en lien avec les activités de pleine nature.

- Valorisation des activités de pleine nature auprès des athlètes :

Dans le cadre de l'EPS Globalisée mais aussi par le biais de différents ateliers proposés à nos internes, tous nos athlètes du Parcours de l'excellence sportive sont sensibilisés à plusieurs pratiques sportives, notamment les sports nature mais aussi culturelles avec la découverte du patrimoine insulaire.

Engagements

- Développement des activités de pleine nature par le biais du dispositif CSJC Pro.
- Insertion du support pédagogique en lien avec le développement des sports de pleine nature dans chaque formation dispensée au CSJC.
- Sensibilisation systématique des athlètes sur la découverte du patrimoine insulaire par l'initiation aux sports nature.



AXE 4 *Le CSJC au cœur de ses valeurs transversales*

4.4 Continuer à favoriser une gestion raisonnée des ressources de l'établissement

Avec son réfectoire ouvert quotidiennement, le CSJC génère une importante quantité de biodéchets dont une grande partie est déjà valorisée. Ce recyclage a été amélioré et amplifié, dès 2019, par la participation active des jeunes athlètes et usagers.

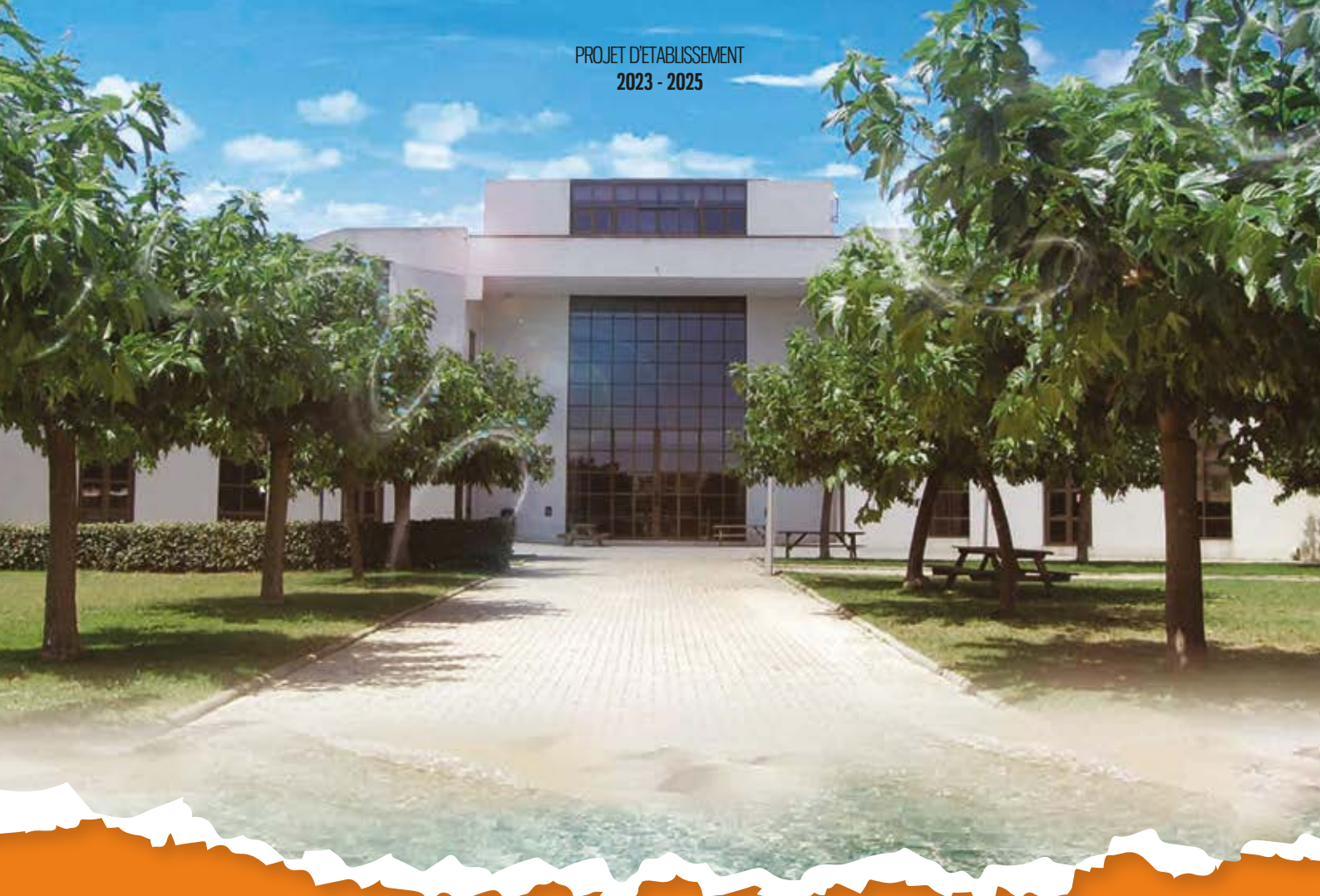
L'objectif éducatif du CSJC fait de l'établissement le lieu idéal de l'apprentissage de modes de consommation et de production de denrées alimentaires plus respectueux de l'environnement, économiquement plus cohérents et plus favorables au bien-être et à la santé des populations.

En ce qui concerne la lutte contre le gaspillage, un affichage est présent pendant la distribution et les équipes sont particulièrement attentives aux effectifs.



Engagements

- Instauration d'une véritable politique globale de rénovation énergétique de l'établissement.
- Maintien des actions mises en place et des bonnes pratiques ancrées chez les athlètes et les personnels.
- Continuité des actions de sensibilisation mises en place tout au long de l'année.



Suivez-nous sur nos réseaux sociaux !

#csjcorse



Pour plus d'informations :

www.csjc.corsica

04 95 10 65 10





CENTRE DU SPORT ET DE LA JEUNESSE CORSE

Chemin de la Sposata - 20090 Ajaccio - tél: 04 95 10 65 10

Centru di u Sport è di a Ghjuventù Corsa



CENTRE DU SPORT ET DE LA JEUNESSE CORSE

Chemin de la Sposata - 20090 Ajaccio - tél: 04 95 10 65 10